EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 141665307

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/11/2026	26051713

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D1214

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
AM-999-GM(F)	06/11/2020	24/10/2007

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C2

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7JMHFXC97506750	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT1001RG974	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

142206

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

2.3.1.a.2. JEU DANS LA DIRECTION : Jeu excessif

4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant : AV

4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences : D, G

4.3.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Glace fortement défectueuse (lumière émise affectée) : ARG

5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté: AR

5.2.3.e.2. PNEUMATIQUES : L'indicateur d'usure de la profondeur des sculptures est atteint : AV

5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu : AV, AR

5.3.3.a.2. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Mauvaise attache d'un composant au châssis ou à l'essieu : AV

6.2.6.a.2. AUTRES SIÈGES : Sièges défectueux ou mal fixés (pièces principales) : ARD, ARG

8.2.12.f.2. ÉMISSIONS GAZEUSES : Contrôle impossible des émissions à l'échappement

8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route : AV

DÉFAILLANCE(S) MINEURE(S) :

1.1.13.a.1. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure importante : AV

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé: AV

2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif : AV

4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant : D, G

5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu : AR

6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé : AR

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT G	AVANT D	ARRIERE G	ARRIERE D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-8.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	6 %		16 %	
Force verticales :	632 daN		437 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	231 daN	213 daN	184 daN	172 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	231 daN	213 daN	184 daN	172 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 74 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 25 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	1.2 %	0.3 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-0.1 %	0.2 %		

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

DEKRA

N° d'imprimé : D 141665308

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	06/11/2026	26051713

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

05/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S037D153

(9) RAISON SOCIALE : LB 37

(3) COORDONNÉES : 4, Allée Panhard et Levassor
ZI SAINT MALO

37320 ESVRES

Tél : 02.47.26.50.60 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 037D1214

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
AM-999-GM(F)	06/11/2020	24/10/2007

Marque	Désignation commerciale
CITROEN	C2

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7JMHFXC97506750	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT1001RG974	ES

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

142206

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal - N° d'imprimé : D141665307

Kilométrages relevés lors des derniers contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 :

11.09.2026: 141 190 km / 09.12.2024: 126 893 km / 18.10.2024: 125 844 km
24.10.2022: 115 120 km / 27.10.2020: 100 211 km / 27.01.2020: 97 396 km
22.11.2018: 93 897 km

Attention, ce procès-verbal contient 2 pages.

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

	AVANT		ARRIERE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km):	-8.2 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%):	6 %		16 %	
Force verticales :	632 daN		437 daN	
Frein de service				
Forces de freinage (déséquilibre) :	231 daN	213 daN	184 daN	172 daN
Déséquilibre (< 20%) :	8 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	231 daN	213 daN	184 daN	172 daN
Taux d'efficacité globale (≥ 50%) : 74 %				
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥ 18%) : 25 %				
Feux de croisement (-0,5% à -2,5%):	1.2 %	0.3 %		
Feux de brouillard avant (-3.5% à -1%):	-0.1 %	0.2 %		